

# Alerte

## **VOLS AVEC EFFRACTION VISANT DES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS** Méthode « **BLACKBOX** » ou « **JACKPOTTING** »

*Fin juin 2017, lors d'une ronde de sécurité, le chargé d'accueil d'une agence bancaire remarque la présence anormale de morceaux d'adhésifs collés sur la tablette du distributeur automatique de billets. Ceux-ci masquent un trou d'environ 15 cm<sup>2</sup> ayant permis aux malfaiteurs d'accéder à la connectique et de prendre la main sur le système à l'aide d'un ordinateur.*

*Après vérifications, il ressort que les faits se seraient déroulés au cours de la nuit, peu avant 01h00, et qu'ils n'auraient pas duré plus de 40 secondes. Durant ce court laps de temps, les auteurs sont parvenus à s'emparer d'environ un millier d'euros en coupures de 20.*

### **DE QUOI PARLE T-ON ?**



Leur ingéniosité étant sans limite, les malfaiteurs utilisent désormais un nouveau mode opératoire pour s'attaquer aux distributeurs automatiques de billets.

Dénommé « *Jackpotting* » ou « *Blackbox* », ce phénomène est apparu dès 2015 en Moldavie, puis s'est propagé peu à peu à toute l'Europe.

Après avoir foré un trou entre le clavier et le lecteur de carte à l'aide d'outils thermiques ou d'une scie cloche, les auteurs connectent un ordinateur de type « *blackbox* » leur permettant de prendre la main sur le distributeur. Grâce à l'utilisation d'un logiciel spécifique, ils provoquent le retrait maximal des espèces contenues dans la cassette.

Avant de quitter les lieux, ils recouvrent soigneusement l'ouverture avec de l'adhésif gris pour masquer la dégradation et retarder l'alerte.

Commis de nuit, ces atteintes ne toucheraient pour l'heure que des machines d'ancienne génération.

### **QUE FAIRE ?**

- L'ensemble des personnels des agences bancaires doit être régulièrement sensibilisé à cette problématique.
- Les distributeurs doivent faire l'objet d'une attention particulière.
- Des vérifications minutieuses de leur intégrité doivent être effectuées quotidiennement en vue de détecter toute anomalie.

#### **En cas d'atteinte :**

- Alerter immédiatement les forces de l'ordre.
- Interdire l'accès aux lieux.
- Ne toucher à rien.
- Déposer rapidement plainte, même pour une simple tentative.